

Association Foncière

L'Association Foncière de Remembrement de Guémar a un nouveau président. Il s'agit de notre 3^{ème} adjoint, M. Frédéric FABRICI, élu à l'unanimité le 23 février 2024 pour un mandat de 6 ans. L'ancien président, M. Denis BRICKERT, ne s'est pas représenté pour raison de santé.

Travaux de gestion des eaux pluviales

Dans la rue du Haut-Koenigsbourg ainsi que dans le lotissement dit « La Coudraie » situé route de Sélestat, des problématiques de gestion des eaux pluviales sont présentes en cas de fortes pluies. En effet, une forte rétention des eaux se fait dans ces moments sur la voirie. Pour remédier à ces dysfonctionnements, la Commune a missionné le bureau d'études Berest ainsi que l'entreprise Arkedia pour réaliser des travaux permettant de renforcer et d'améliorer le fonctionnement des systèmes d'infiltration des eaux pluviales de ces secteurs. Des noues paysagères d'infiltration, de décanteurs ainsi que des nouveaux puits d'infiltration seront ainsi créés. De plus, afin d'alléger le fonctionnement de la station d'épuration en période de pluie, les avaloirs de chaussée qui étaient raccordés sur le réseau d'assainissement seront déconnectés du réseau au profit d'un raccordement sur des systèmes d'infiltration. Ces travaux, subventionnés par la Collectivité Européenne d'Alsace, la Région Grand Est ainsi que par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, représentent un investissement de 254742 € HT et se dérouleront à compter de cet été.



Nouveau président de l'amicale des sapeurs-pompiers

M. Pierre-Baptiste BUECHER est le nouveau président de l'amicale des sapeurs-pompiers en lieu et place de M. Alexis STADLER.



Travaux lotissement Molkenbourg et voirie rurale

Les travaux d'aménagement du lotissement Molkenbourg touchent à leur fin. L'entreprise Eurovia a réalisé les travaux d'aménagement définitif de cette nouvelle voirie tandis que l'entreprise Husson a posé la nouvelle aire de jeux de la commune, implantée dans l'espace vert central de ce lotissement. Les plantations seront réalisées à l'automne afin d'optimiser la croissance des végétaux et leur entretien. Un bilan financier de ces travaux sera fait dans le prochain bulletin municipal. Les nouveaux guémariens du lotissement peuvent dès à présent profiter pleinement de leur nouveau quartier, avec tous les équipements prévus.

En complément, l'entreprise Eurovia a réalisé des travaux de réfection du chemin rural dit Riedmattenweg pour un montant de 80 632 € H.T. Ces travaux sont subventionnés par l'Association Foncière et une subvention de la Préfecture est également attendue.

AGENDA

- 09 juin : Elections européennes - Salle des fêtes
- 15 juin : Kermesse - APE - Ecole élémentaire
- 21 juin : Fête de la musique - ALEC/AJUG - Place de la salle des fêtes
- 26 juin : Don du sang - Amicale des donneurs de sang - Salle des fêtes
- 03 juillet : Canard'after - ARCC - Canardière
- 05 juillet : Passage du jury des maisons fleuries
- 06 juillet : Soirée quinguette - Musique Espérance - Tour du Ladhof
- 24 juillet : Canard'after - ARCC - Canardière
- 07 août : Canard'after - ARCC - Canardière
- 15 août : Brunch - ARCC - Canardière
- 24 août : Fête du jambon - ASG - Place de la salle des fêtes
- 25 août : Fête du jambon + cortège: les jeux olympiques - ASG - Place de la salle des fêtes
- 28 août : Canard'after - ARCC - Canardière
- 14 septembre : Concert orgue et chorales réunies - Eglise St Léger Guémar
- 15 septembre : Histoire et présentation de l'orgue Callinet - Eglise St Léger Guémar
- 22 septembre : Journée carpes/perches frites - ARCC - Canardière
- 05 et 06 octobre : Les talents guémariens - Salle des fêtes
- 12 octobre : Soirée Vin Nouveau - Cercle St Maximin - Salle du Cercle
- 13 octobre : Bourse aux vêtements et jouets - APE - Salle des fêtes



Le canard guémarien



n° 53 - juin 2024 à octobre 2024

Édito

Chères Guémariennes, chers Guémariens, Le printemps est enfin arrivé dans notre belle commune, apportant avec lui une nouvelle énergie. Après les rigueurs de l'hiver, c'est avec un immense plaisir que je vous adresse cet éditorial, afin de partager avec vous les nouvelles et les projets qui animent notre communauté en cette période de renouveau. Dans les semaines à venir, nous aurons l'occasion de nous retrouver lors de divers événements et festivités organisés au sein de notre commune. Ces moments de convivialité et d'échange sont précieux, car ils contribuent à l'épanouissement de notre vie collective. Je vous souhaite à toutes et à tous un merveilleux printemps, et un bel été riche en découvertes et réalisations.

Votre Maire, Umberto STAMILE

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les prochaines élections européennes du 9 juin en France revêtent une importance capitale pour l'avenir de notre pays au sein de l'Union européenne. Ces élections permettent aux citoyens français de choisir leurs représentants au Parlement européen, l'institution démocratique de l'UE. Les députés européens élus auront pour mission de légiférer sur des questions cruciales telles que l'économie, l'environnement, la sécurité et les droits des citoyens. Leur voix influencera directement les politiques européennes qui impactent notre quotidien. Voter lors de ces élections est donc essentiel pour participer à la construction de l'avenir de l'Europe et faire entendre sa voix sur la scène internationale.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h dans la salle des fêtes.



MERCI, MERCI, MERCI!

Notre 8^{ème} Journée Citoyenne du 1^{er} juin a été un grand succès grâce à l'implication de chacun d'entre vous, soit 145 participants de 3 à 85 ans. Nous vous remercions pour votre participation, votre engagement et votre bonne humeur qui restent les gages de réussite de la journée. Nous avons ainsi pu mener à bien les 26 ateliers prévus: menuiserie, peinture, maçonnerie, entretien espaces verts, encadrement des enfants, cuisine...

Mais au-delà du travail accompli, cette journée reste un moment privilégié pour resserrer les liens entre les habitants et les générations. Elle a permis à une quinzaine de nouveaux habitants de vivre un premier temps fort dans notre village et d'avoir un bel aperçu de l'élan citoyen, du travail bénévole et de la grande dose d'enthousiasme et de bonne humeur qui émanent de cette journée. Et pour les habitants de notre commune, fidèles de longue date, nous souhaitons que cette journée vous ait confortés dans l'idée de participer à cet effort commun dont on ressort grandi, fier du travail accompli et riche de nouvelles rencontres. Merci à tous et rendez-vous en 2025 pour de nouvelles aventures.



SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES



Titulaire de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette, échelon Or, pour services exceptionnels le 24 juin 2023

Portrait de Lionel MAHLER, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers III et Fecht, Guémar Illhausern.

Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir pompier et à vous engager?

Enfant, dès que la sirène retentissait, mes parents me mettaient à la fenêtre et on attendait de voir passer Frantz LEBER, le pompier de mon quartier. Il avait un tel engouement pour aller porter secours qu'il faisait figure de héros pour l'enfant que j'étais.

En quoi consiste votre rôle de chef de corps et quelles sont vos principales responsabilités?

Je suis à la tête d'un groupe de volontaires et au-delà de la gestion opérationnelle selon les besoins, ma mission est de maintenir la cohésion et l'esprit de corps entre nous. Ce sont tous des bénévoles qui ne perçoivent aucune compensation financière en intervention. Je suis également chargé des aptitudes médicales et des formations pour maintenir les acquis et travailler les automatismes. Nous échangeons avec les communes pour définir les budgets d'investissement et de fonctionnement, et j'ai la chance d'avoir de très bons échanges avec les maires qui nous ont toujours soutenus.

Quels sont les défis les plus importants auxquels vous faites face en tant que chef de corps des pompiers III et Fecht?

C'est celui de faire perdurer cette institution qui existe à Guémar depuis 1840 et de rechercher sans cesse à étoffer notre groupe de volontaires. Chaque minute compte! C'est pourquoi je suis convaincu qu'il est indispensable de pouvoir disposer d'une structure de secours de proximité. Il est aussi important de pouvoir former les personnes aux gestes qui sauvent et aux risques domestiques. Connaître ces gestes, c'est ce qui nous rend plus forts face aux difficultés.

Pouvez-vous nous parler d'une expérience particulièrement marquante ou gratifiante que vous avez vécue en tant que pompier?

En plus de 32 années d'engagement, il y a eu beaucoup de moments qui m'ont marqué mais ce sont des moments que l'on garde pour soi. Les regards échangés dans les moments difficiles sont très significatifs. Je retiens aussi les interventions partagées avec mon frère (maintenant adjoint) et plus récemment avec mon plus jeune fils qui nous a rejoints. Je suis toujours très attentif à la sécurité de mon équipe, mais le lien familial met une pression supplémentaire.

Comment votre engagement dans les pompiers a-t-il impacté votre vie personnelle et professionnelle?

Cela m'a appris à apprécier chaque moment de la vie et à garder une perspective sur ce qui est vraiment important. Dans la vie, tout n'est pas grave ou urgent, il y a une mesure à garder afin de profiter de ce qui nous est offert.

Engagement différencié: rejoignez les Sapeurs-Pompiers III et Fecht!

Devenez sapeur-pompier grâce à l'engagement différencié!

Les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin lancent une campagne de recrutement basée sur l'engagement différencié. L'objectif vise à attirer de nouveaux volontaires, en suscitant le désir d'engagement à tout âge et en donnant de la souplesse quant à la pratique des missions. L'engagement différencié consiste à exercer non pas la totalité des missions, mais uniquement celles liées au secours et aux soins d'urgence aux personnes (SSUAP), ce qui représente près de 85 % des interventions pour les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin.

Les actions des sapeurs-pompiers lors d'une intervention de ce type consistent à réaliser:

- Un accès à la victime
- Un bilan secouriste de la victime
- La réalisation des gestes de secours
- Le conditionnement de la victime

- La surveillance de la victime, l'écoute et l'accompagnement
- Le transport de la victime jusqu'à l'établissement de soins

Ainsi, sans intervenir sur les incendies ou les accidents de la route, le sapeur-pompier volontaire peut tout de même sauver des vies!

L'engagement différencié est plus souple que l'engagement classique: il est adapté à la disponibilité du volontaire et le temps de formation nécessaire à l'exercice est réduit.

L'engagement différencié est une opportunité qui permet à chacun et chacune de trouver et choisir la mission qui lui ressemble, de rejoindre une équipe dynamique et polyvalente et de donner de son temps au service de la population.

- ⇒ Lors de leur sortie quotidienne, nos compagnons à quatre pattes doivent être tenus en laisse et leurs déjections ramassées et évacuées. Sachets et "toutounets" sont disponibles à cet effet sur vos lieux de promenades préférés.
- ⇒ Les animaux domestiques trouvés blessés sur notre ban communal peuvent être rapatriés à la fourrière de la SPA de Colmar: 47 chemin de la Fecht 68000 Colmar - 03 89 41 16 53. Vous pouvez aussi contacter les brigades vertes qui les prendront en charge au 03 89 74 84 04.

⇒ Brûler les déchets verts de son jardin à l'air libre ou dans un incinérateur individuel est proscrit. Pour s'en débarrasser, broyage et compostage restent la référence ou dépôt à la déchetterie de Ribeauvillé.
Du 15 mars au 30 septembre: il est interdit à tous de porter ou d'allumer du feu dans les bois et forêts et à moins de 200 m de ceux-ci.



SONORES.....

LES NUISANCES



⇒ À l'approche des beaux jours, les activités extérieures reprennent et certaines nuisances sonores peuvent en résulter. Pour de bonnes relations de voisinage, **réservez-les aux jours ouvrés, de 7h à 20h, mais « oubliez » les dimanches et jours fériés, où elles sont proscrites.**

Le **Règlement Général sur la Protection des Données** est une règle qui protège nos informations personnelles comme nos noms, nos adresses, notre date de naissance ou nos photos. Pour que les entreprises ou institutions puissent communiquer ces informations, il faut impérativement que **vous** donniez votre accord écrit préalable. Cette règle s'applique aussi pour la publication, dans les supports de communication de la commune, des dates d'anniversaire, de naissance, de mariage ou autre. Alors, si vous souhaitez que ces événements vous concernant soient publiés, pensez à venir à la mairie avec le formulaire d'autorisation qui vous aura été adressé à cet effet. Sans cette démarche, aucune donnée vous concernant ne pourra être publiée.

PLAN CANICULE

Rappel des consignes à suivre lors d'épisodes de chaleur intense:

1. **Hydratation**
2. **Rafraîchissement**
3. **Repos**
4. **Protection solaire**
5. **Maintien du domicile frais**
6. **Surveillance des personnes fragiles: veiller particulièrement sur les personnes âgées, les nourrissons, les personnes souffrant de maladies chroniques ou de troubles mentaux.**



La Commune propose d'effectuer un suivi des personnes vulnérables en cas de difficulté. Pour ce faire, il convient de s'enregistrer sur le registre solidarité disponible en Mairie.



BIODÉCHETS

Des bornes de collecte de biodéchets ont fait leur apparition dans notre paysage. Elles ont été placées idéalement sur des axes passants route de Sélestat, rue de la Mairie, rue du Haut-Ribeauvillé et route de Ribeauvillé. Les premiers mois de mise en service témoignent d'un bon usage de ces points de collecte. Pour rappel, les déchets ménagers doivent être mis dans des sacs en kraft avant dépôt dans la benne.

Pour refaire l'approvisionnement en sac kraft, il faut vous rendre à l'accueil de la mairie, et pour retirer les bioeaux, au secrétariat de la Communauté de Communes, au 1 rue Pierre de Coubertin à Ribeauvillé, aux horaires habituels d'ouverture.